



# Territoires /N°10

## *en mouvement*

s o m m a i r e

> **5/ DOSSIER : À LA DÉCOUVERTE DU RÉSEAU RURAL FRANÇAIS**

**2/ EDITORIAL**

**3/ ACTUALITÉS**

+ *de services*, bilan à mis parcours  
Les rendez-vous de fin d'année

**11/ FOCUS SUR**

Les PIMMS partenaires d'une expérimentation

**12/ TERRITOIRES EN IMAGE**

Le nouveau module « cartographie »  
du site de l'Observatoire des territoires

**14/ PROFIL**

Commissaire au redressement productif

**16/ TERRITOIRES EN PROJETS**

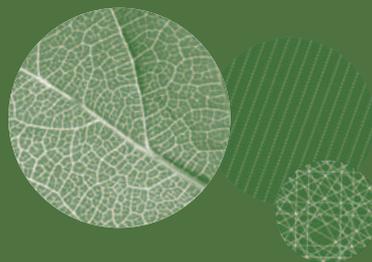
Finistère : l'Europe soutient la production  
d'un isolant écologique

**18/ VUE D'AILLEURS**

Japon : des compagnies ferroviaires diversifiées  
au service des populations

**20/ PUBLICATIONS**

L'Atlas des zones d'emploi  
Les nouveautés de la collection *Travaux*



# À la découverte du Réseau rural français

5/

MIS EN PLACE EN 2008 DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2007-2013, LE RÉSEAU RURAL FRANÇAIS A POUR VOCATION DE FACILITER L'ÉCHANGE ENTRE ACTEURS INTERVENANT AU SEIN DU MONDE RURAL. PILOTÉ CONJOINTEMENT PAR LA DATAR ET LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT, IL S'ORGANISE À UNE DOUBLE ÉCHELLE NATIONALE ET RÉGIONALE.

L'Union européenne a impulsé la création de réseaux ruraux au sein des 27 Etats membres en laissant à ces derniers d'importantes marges de manœuvres. « Chaque État membre établit un réseau rural national qui regroupe les organisations et les administrations travaillant dans le domaine du développement rural », indique simplement le règlement du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) qui co-finance l'opération sur la période 2007-2013. Les acteurs ruraux européens ont su saisir l'occasion qui leur était ainsi offerte pour faire de ces réseaux des lieux d'échange, de valorisation et de diffusion de projets innovants au service du développement de leurs territoires.

Le Réseau rural français (RRF) a, pour sa part, vu le jour, en avril 2008. Ouvert à tous les acteurs nationaux, régionaux et locaux concernés par le monde rural, il rassemble, élus, chefs d'entreprises, responsables d'associations et de Groupes d'action locale Leader, experts, agriculteurs, forestiers... L'une de ses originalités tient à son organisation articulée à une double échelle avec un Réseau rural national et 26 réseaux ruraux régionaux (1). Cette organisation favorise à la fois un maillage des territoires et de leurs acteurs de proximité ainsi qu'une articulation des têtes de réseaux, des acteurs et des experts travaillant à l'échelle nationale.

Co-piloté par la DATAR et le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (2), le Réseau rural national est alimenté dans ses réflexions par des groupes nationaux thématiques (voir pp. 6 et 7). Ceux-ci sont chargés d'identifier les expériences intéressantes à valoriser, de produire des réflexions et analyses, d'organiser des temps d'échanges entre acteurs concernés par le développement rural, et de développer des outils de capitalisation ou de formation à leur attention, en mettant en place des approches partenariales et multisectorielles. Cinq groupes se sont réunis sur la période 2009-2011. Ils ont porté sur la gestion de l'espace, l'alimentation et l'agriculture, la forêt et le bois, la biomasse et l'énergie, les politiques d'accueil et de maintien des nouvelles populations. Trois

nouveaux groupes ont vu le jour fin 2011 sur les filières locales pour la construction durable, sur l'entrepreneuriat ainsi que sur les services à la population. Leur programme d'actions, articulé autour des enjeux prioritaires qu'ils ont identifiés, est mis en œuvre à partir d'appels à projets. Une part importante de l'activité de ces groupes thématiques nationaux consiste, en outre, à transférer les résultats de leurs travaux auprès des 26 réseaux ruraux régionaux (voir pp.8 et 9) afin d'appuyer les actions engagées par ces derniers qui à leur tour peuvent alimenter le Réseau rural national. Placés sous un copilotage Etat/Régions, ces 26 réseaux ruraux régionaux sont libres de s'organiser selon leur souhait. Selon les cas, ils ont repris des thématiques portées par les groupes thématiques nationaux ou défriché des sujets spécifiques.

Sylviculture, énergies renouvelables, circuits courts alimentaires, planification spatiale, accès aux services... les projets mis en œuvre, tant au niveau régional que national, par le RRF sont des plus variés et traités sous des angles innovants. Il faut très probablement y voir l'effet rassembleur du réseau qui a permis à des acteurs qui, pour certains, ne se connaissaient pas, de se rencontrer, de partager des problématiques communes et de construire ensemble des réflexions et recommandations.

Le RRF ne travaille pas en vase clos. Il est aussi en relation avec les autres réseaux nationaux européens dont les travaux sont collectés et diffusés par le Réseau européen de développement rural (3). Ce dernier coordonne également des groupes de travail, par exemple sur les stratégies locales de développement et fait le lien avec le Réseau européen d'évaluation des politiques de développement rural. Des passerelles sont ainsi lancées entre l'ensemble des acteurs du développement rural au sein de l'Union. ■

(1) Dans les 26 autres Etats membres de l'Union, on compte 24 réseaux exclusivement nationaux, la Grande-Bretagne et la Belgique ayant, pour leur part, opté pour des réseaux exclusivement régionaux.

(2) Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT)

(3) [http://enrd.ec.europa.eu/fr/home-page\\_fr.cfm](http://enrd.ec.europa.eu/fr/home-page_fr.cfm)



## L'organisation du Réseau rural français (RRF)

> **Au niveau national**, un réseau sous copilotage de la DATAR et du ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, avec :

- une Assemblée générale lieu de restitution, de débats et de propositions comprenant environ 150 membres représentatifs des têtes de réseaux impliquées dans le développement rural et des 26 réseaux ruraux régionaux ;
- une commission permanente qui prépare les travaux, décide du plan d'actions à engager, programme les moyens, définit et valide les travaux de la cellule d'animation ;
- une cellule nationale d'animation;
- un appui technique à la mise en œuvre du réseau par l'Agence de services et de paiement.

> **Au niveau régional**, 26 réseaux copilotés par les préfets de région et les présidents de conseils régionaux dotés d'instances similaires au réseau national [assemblée des acteurs, commission permanente ou autre organe exécutif, cellule d'animation régionale].

> **Le RRF est cofinancé**, à hauteur d'environ 2,6 à 3 M€ par an, par l'Europe via le FEADER (environ 50% de l'enveloppe), la DATAR (environ 25%) et le ministère de l'Agriculture (environ 25%) ; s'y ajoutent, pour l'échelon régional, des financements des Conseils régionaux.

## 6/

# Les groupes thématiques

Les groupes thématiques nationaux du Réseau rural sont l'occasion pour les acteurs de sujets jusque-là parfois limités à quelques cercles restreints. Les travaux, les réflexions et projets qu'ils ont menés se prolongent toute la fin 2011, mais aussi au sein des réseaux ruraux régionaux ou dans d'autres

## La Gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC) au menu du groupe *Accueil et maintien de nouvelles populations*

Dès son séminaire de lancement en décembre 2008 à Bordeaux, le Réseau rural français a souhaité faire des ressources humaines l'un de ses axes de travail majeurs, étant donné leur impact en matière d'attractivité et de développement des territoires ruraux. C'est dans ce cadre qu'un projet sur la Gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC) a été porté au sein du groupe thématique national *Accueil et maintien de nouvelles populations* par Sol et Civilisation, une association qui travaillait depuis plusieurs années sur ce sujet (1). Que faut-il entendre par GTEC ? Ce type de démarche peut se définir par la co-construction d'une stratégie de ressources humaines pour assurer le développement d'un territoire par la triade d'acteurs élus/entreprises/milieu associatif. L'offre et la demande d'emploi ne s'articulant pas de manière systématique au sein des territoires ruraux, certaines entreprises n'arrivent pas à recruter. Or, la question salariale n'est pas seule en cause, l'environnement de la personne (l'habitat, l'emploi pour le conjoint etc.) a aussi son importance. D'où l'idée, pour répondre à ces multiples besoins, d'avoir recours à un outil très utilisé par les grandes entreprises, la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), en l'adaptant aux territoires ruraux. La GPEC s'est ainsi transformée en GTEC.

Le projet porté par Sol et Civilisation a tout d'abord consisté à repérer les initiatives les plus innovantes en matière de GTEC puis à mettre en place deux outils spécifiques :

> un site Internet :

[www.territoireemploi.fr](http://www.territoireemploi.fr)

proposant des documents ressources (bibliographies...) ainsi que 11 expériences mettant en éclairage des approches territoriales innovantes ;

> un guide méthodologique sur les démarches de GTEC publié en décembre 2010. Tiré à 10 000 exemplaires, celui-ci a été diffusé auprès des acteurs nationaux et locaux de l'emploi, aux structures de formation, mais aussi aux collectivités territoriales et aux pays, à des réseaux associatifs ruraux... Il est en outre téléchargeable en version électronique sur le site dédié à la GTEC.

Au-delà du soutien financier du Réseau rural sans lequel ces deux outils n'auraient pu voir le jour, celui-ci a constitué une véritable caisse de résonance sur un sujet jusque-là « confidentiel ». Désormais reconnu comme un interlocuteur sur la thématique, Sol et Civilisation a pu rencontrer de nombreux acteurs comme ETD, la Bergerie Nationale, l'APFP ou encore le Collectif ville-campagne qui assurait l'animation du groupe *Accueil et maintien de nouvelles populations*.

Les travaux ont également fait l'objet d'opérations de transfert pour que les acteurs de terrain puissent s'emparer du sujet. Un séminaire d'échanges a été organisé en février avec le Réseau rural régional de Champagne-Ardenne. Il s'agissait à la fois de présenter le concept de GTEC, d'ouvrir des pistes de travail, mais aussi de faire intervenir des acteurs d'autres régions ayant mené des expériences de GTEC. Des rencontres vont également être organisées, en janvier 2013, avec les acteurs locaux guadeloupéens, en allant plus particulièrement sur les lieux de travail à la rencontre des entreprises.

La fin des travaux du groupe *Accueil et maintien de population* n'a pas sonné l'arrêt des réflexions sur le sujet. Bien au contraire. Sol et Civilisation entend maintenant mettre en place, dans le pro-

longement du site Internet, une plate-forme d'échange sur la GTEC et a aussi démarré des travaux de recherche scientifique et mis en place des accompagnements méthodologiques des acteurs territoriaux avec l'appui de la DATAR, du ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social (DGEFP) et du ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. ■

[1] Sol et Civilisation (via son groupe de travail dit « de Toulouse ») a engagé à partir de 2001 des réflexions autour de l'entrepreneuriat en milieu rural qui l'ont amené à s'interroger sur les outils permettant de gérer les ressources humaines à l'échelle des territoires ruraux, et à identifier la GTEC.

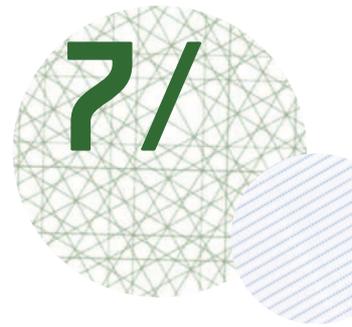
## Mylène Thou

**Collectif Ville-Campagne, animateur du groupe thématique national *Accueil et maintien de nouvelles populations***

« L'une des plus-values du groupe est d'avoir abordé la question de l'attractivité des territoires ruraux sous l'angle des mobilités, de l'accueil et du maintien de populations, et ce de manière transversale. Autour de l'enjeu de l'accueil, ce sont des sujets tels que la gestion et l'anticipation des emplois et des compétences, le potentiel que représentent l'économie résidentielle, mais aussi les jeunes et les seniors, les problématiques de logement et de services, la culture et enfin l'enjeu du lien social, du vivre ensemble et du développement durable, qui auront été abordés.

11 projets ont alimenté nos réflexions. A partir du repérage de ces bonnes pratiques, le groupe a identifié les difficultés rencontrées par les acteurs et les leviers à mobiliser. Selon les sujets, il a défriché, éclairé et apporté un nouveau regard sur ce qui peut faire "ressource" et enjeux pour les territoires. Il a aussi réinterrogé les acteurs sur leur manière de travailler et de comprendre ces enjeux.

Notre problématique embrassait, certes, une large palette de sujets, mais elle a permis de rassembler des acteurs de nature et de sensibilités



# nationaux

acteurs du monde rural de mieux se connaître et d'échanger  
premiers groupes lancés en 2009 ont aujourd'hui achevé  
fois bien souvent au sein des nouveaux groupes lancés depuis  
cadres, démontrant ainsi leur pertinence et la fertilité de la démarche.

différentes et de les faire travailler ensemble alors que certains n'avaient jusque-là que peu ou pas de liens. Nos travaux ont ainsi contribué à leur mise en réseau et à leur mise en mouvement tant au niveau national, régional que local. Ils ont facilité le décloisonnement, l'échange et le débat.

Si le terrain a alimenté nos réflexions, il s'agit maintenant de transférer ce que nous avons produit et capitalisé auprès des réseaux régionaux et des acteurs locaux pour leur permettre de retravailler ces sujets à l'échelle de leur territoire. Un certain nombre de transferts ont déjà été faits en direction notamment des régions Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Alsace, Pays de la Loire ou Basse-Normandie. Avec le Réseau rural Languedoc-Roussillon,

nous avons abordé les problématiques d'accueil et de maintien de populations sous le prisme de l'économie résidentielle. Des ateliers ont été organisés dans les territoires pour sensibiliser les élus et ont abouti à une rencontre régionale.

Nos travaux se sont terminés par un séminaire de restitution qui s'est tenu en janvier dernier. L'ensemble des productions est disponible sur le site internet du Réseau rural. Un référentiel méthodologique, qui mutualise les enseignements recueillis, vient en outre d'être achevé. Il est consultable sur [www.referentiel-accueil.fr](http://www.referentiel-accueil.fr). Aujourd'hui, les nouveaux groupes thématiques nationaux *services à la population* et *entrepreneuriat* approfondissent des réflexions que nous avons engagées ». ■

## Yves Helbert

chargé de mission / animateur technique du Collectif Paysages depuis 2008  
Fédération nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE), association membre du Collectif paysages



« Plusieurs associations du « Collectif paysages » ont participé au groupe de travail national du Réseau rural sur la gestion de l'espace. Ce collectif, dont fait partie la FNCAUE qui en est l'animateur technique depuis 4 ans, est né en 2006, suite au cri d'alarme lancé par la FNSafer sur la détérioration des paysages qui sont pourtant des atouts importants pour le développement des territoires. Au-delà du constat de leur banalisation, le Collectif a souhaité poursuivre son action en invitant les différents acteurs concernés à comprendre que les paysages peuvent constituer une porte d'entrée essentielle pour un

développement durable des territoires. C'est cette approche que nous avons voulu faire partager au sein du groupe de travail. Au départ, tous les participants n'étaient pas convaincus. Le concept semblait trop flou. Expliquer notre démarche, convaincre de son bien-fondé a constitué un exercice fort intéressant. Au final, des membres du groupe sont venus nous trouver pour nous dire qu'ils avaient compris ce message. Pour notre part, notre participation au groupe nous a permis de ne pas en rester aux questions visuelles et foncières des paysages, mais aussi d'en aborder les aspects économiques et sociaux. En effet, jusque-là, nous n'avions pas de proximité avec les associations locales de développement social. Le Réseau rural nous a, par ailleurs, demandé de nous rapprocher des réseaux régionaux dont peu d'entre eux travaillaient sur le paysage. Cela nous a donné l'occasion de nous frotter au terrain. En novembre 2010, le Collectif paysages a également pu organiser, avec le soutien du Réseau, un colloque intitulé « Paysage, fil conducteur du développement durable des territoires » qui a mis en avant une vingtaine d'expériences de terrain portées à différentes échelles. Grâce au Réseau rural, ces expériences et l'action du Collectif paysage ont été plus visibles ». Plus d'informations sur : [www.fncaue.fr/spip.php?rubrique279](http://www.fncaue.fr/spip.php?rubrique279) ■

### De fortes attentes en matière de valorisation économique des ressources locales

A l'origine, il ne devait y avoir qu'un groupe thématique sur la valorisation économique des ressources locales. Mais les acteurs ruraux manifestant un intérêt certain pour ce sujet relativement vaste, ce sont en fait trois groupes qui ont été mis en place sur la biomasse, sur l'alimentation et l'agriculture, ainsi que sur la forêt et le bois-construction. Un foisonnement de projets a, de fait, vu le jour. Un inventaire d'expériences réussies de démarches territoriales de valorisation énergétique de la biomasse a notamment été dressé. En ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture, la plupart des projets ont porté sur les circuits-courts (organisation d'une offre cohérente en produits locaux, construction de synergies territoriales entre agriculteurs et acteurs économiques de l'alimentation...). Enfin, dans le domaine du bois, ont par exemple été élaborés un référentiel d'expériences territoriales favorisant la transformation du bois local ou un guide de recommandations sur le recours au bois local dans la commande publique. Tous ces projets font l'objet de présentation sur le site du réseau rural : [www.reseaurural.fr/gtn/presentation](http://www.reseaurural.fr/gtn/presentation)

8/

## Franche-Comté : la forêt comme source de développement local

Outre les circuits courts et la gestion de l'espace, la valorisation de la forêt a constitué l'une des trois grandes thématiques sur lesquelles le Réseau rural de Franche-Comté a choisi de travailler. La région, l'une des plus boisées de France, compte 2800 entreprises liées à l'activité forestière représentant un total de près de 11 000 emplois. Mais, cette filière doit encore améliorer sa structuration afin de mieux utiliser ses potentiels.

Suite à un projet sur les stratégies de développement en matière forestière porté par le Réseau rural national (1) pour lequel la Franche-Comté a servi de territoire test, l'Union régionale des associations des communes forestières (URaCoFor), membre du Réseau rural régional, a souhaité sensibiliser les élus locaux au fait que la forêt peut être une source de développement local. La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et le Conseil régional, co-animateurs du Réseau rural régional, ont apporté leur soutien au projet pour lequel l'URaCoFor s'est associée au Centre régional de la propriété forestière, qui regroupe les forestiers privés, et à l'Association régionale pour le développement de la forêt et des industries du bois (Adib), interprofessionnelle de la filière.

De juin 2011 à avril 2012, des journées d'information, financées par le Réseau rural régional, ont été organisées sur la base du volontariat dans 9 des 16 pays que compte la région. Ces sessions comprenaient une matinée en salle afin de présenter des éléments chiffrés sur ce que représente la forêt dans ces différents territoires et une après-midi de visite (d'une scierie, d'une chaufferie bois etc.), chaque programme étant adapté aux besoins du territoire. 81 élus et 34 agents de développement y ont participé. Une mobilisation forte dont se sont réjouis les organisateurs.

Au-delà du nombre de participants, ces journées d'information ont permis de faire le bilan d'actions déjà engagées, voire de relancer celles qui avaient pu s'enliser, tout en sensibilisant les élus à la prise en compte de la forêt dans les documents de stratégie territoriale. Plusieurs d'entre eux souhaitent désormais se lancer dans

# Les réseaux ruraux région

En mettant en relation des acteurs qui jusque-là n'avaient pas l'habitude de s'entre-voir, ils ont servi d'aiguillon pour lancer ou accélérer des dynamiques en faveur du



la préparation d'un Plan d'approvisionnement territorial (PAT) en matière de bois énergie. S'inscrivant dans le cadre du Programme « 1000 chaufferies bois pour le milieu rural », mis en place par la Fédération nationale des communes forestières et soutenu par l'ADEME, les PAT ont vocation à recenser les besoins et les ressources en bois énergie d'un territoire et à proposer des solutions pour optimiser la chaîne logistique d'approvisionnement. L'action du Réseau rural a aussi permis de relancer l'intérêt pour les chartes forestières de territoire, dont le rôle est d'analyser la place de la forêt et de la filière bois au sein d'un territoire, afin de bâtir un projet partagé, faisant de la forêt et du bois un levier de développement local.

Ces journées ont, par ailleurs, débouché sur l'organisation, à l'échelle régionale, d'un atelier d'échanges autour du bois construction qui s'est déroulé en mars 2012 avec le concours de l'association ETD. Des conférences ciblées sur la sylviculture dynamique vont également être mises en œuvre, à compter de l'automne 2012, par l'URaCoFor avec l'appui financier du réseau rural régional. Elles permettront d'aborder les conditions d'une bonne gestion des forêts. Afin de répondre aux demandes des élus, d'autres travaux devraient également porter sur l'intégration de la forêt dans les documents de planification, tels que les Scot et les Plans climat-énergie territoriaux, ou dans la préparation de la nouvelle génération de Leader.

<http://www.reseaurural.fr/region/franche-comte> ■

[1] Dans le cadre du groupe thématique national « forêt, bois »

## Rhône-Alpes : gros plan sur les agents de développement

Mieux faire connaître le métier des agents de développement, évoquer leurs missions, leurs conditions de travail mais aussi les évolutions prochaines auxquelles ils vont être confrontés, tels sont les objectifs du Réseau rural de Rhône-Alpes qui a choisi de leur consacrer une revue intitulée *Regards croisés*. Après un premier numéro, sorti en juin dernier, sur le métier proprement-dit (missions, compétences, savoir-faire...), un second numéro, à paraître en décembre, évoquera leurs carrières, deux autres numéros prévus pour 2013 devant respectivement porter sur les emplois et les employeurs, ainsi que sur l'ingénierie territoriale.

Ces réflexions s'appuient sur l'expérience acquise par la Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes, collectif qui porte le Réseau rural rhônalpin et qui travaille depuis plus de 15 ans à la professionnalisation des agents de développement. « Intervenir au sein du Réseau rural, nous a permis de poser la question de l'ingénierie territoriale différemment, en ayant une assise plus large que celle des seuls agents de développement », explique Anne Carton du Centre régional de ressources du développement rural (CRDR), l'une des structures membres de la Plate-forme. « Nous avons pu intégrer les employeurs de ces agents et des milieux socioprofessionnels. La revue *Regards Croisés* bénéficie ainsi d'une diffusion élargie ». Celle-ci est adressée, au niveau régional, aux agents de développement, aux collectivités ter-

## aux

travailler ensemble, les réseaux ruraux régionaux développement local rural.

ritoriales, aux services de l'Etat, aux socio-professionnels... ainsi qu'aux autres réseaux ruraux régionaux et, au niveau national, aux ministères et organismes liés au développement local. Le contenu de la revue repose sur les résultats d'une enquête réalisée auprès des agents dans le cadre d'un programme de recherche initié en 2009 par la Plate-Forme, mais aussi sur des interviews d'agents et des réunions montées dans le cadre du Réseau rural.

« Les agents de développement nous ont indiqué que ces réflexions les aidaient car elles permettent de donner de la lisibilité et de la visibilité à leur métier auprès de leurs employeurs, collègues et partenaires avec lesquels ils travaillent, souligne Anne Carton. C'est d'autant plus

important en ce moment où beaucoup d'entre eux sont interrogatifs quant à l'avenir de leur métier, notamment face à l'évolution du rôle des collectivités territoriales en particulier des intercommunalités. »

Cette action essaime désormais bien au-delà de Rhône-Alpes puisqu'une opération de transfert est en cours auprès du Réseau rural aquitain. De plus, la Plate-forme prépare avec l'Union nationale des acteurs et des structures de développement local (Unadel) un congrès national des agents de développement auquel le Réseau rural rhônalpin est bien évidemment associé.

**Plus d'info sur : [www.caprural.org/](http://www.caprural.org/)** (possibilité de téléchargement de la revue Regards Croisés). ■

## Rony Exantus Animateur du Réseau rural de Guadeloupe (1)

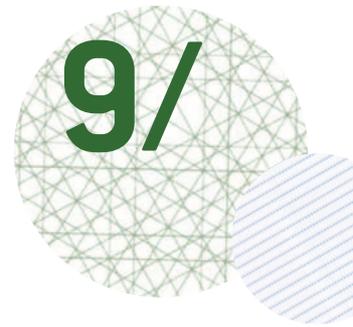


« Les membres du Réseau rural de Guadeloupe qui sont aujourd'hui près de 200, se croisent parfois dans des réunions institutionnelles. Mais ils n'avaient jusque-là pas d'espace de travail commun pour échanger et ne pensaient pas forcément à communiquer sur leurs actions. Là, ils peuvent le faire de manière informelle. C'est pour cette raison que le Réseau a bien pris. Lors de la deuxième rencontre du groupe de travail sur l'ingénierie financière, en septembre 2011, les têtes de réseaux qui y participaient ont notamment remonté le besoin d'un interlocuteur unique pour accéder à une primo-information sur le

FEADER. C'était l'un des principaux freins à la bonne consommation de ce fonds européen, mais ce besoin n'avait pas encore été identifié. Suite à ce constat, l'idée de mettre en place un numéro vert d'information a émergé. Il a été ouvert en novembre 2011 pour une période expérimentale de trois mois puis prolongé vu son succès. J'en assure les permanences téléphoniques en complément de mon travail d'animateur du Réseau. Depuis son ouverture, il y a eu plus d'une centaine d'appels au total, avec une moyenne de 2 à 3 par jours et des pics lors de la diffusion de spots radio ou d'articles dans les journaux, après les campagnes de communication sur le FEADER réalisées en parallèle par la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF). Certains de mes interlocuteurs ne connaissent pas du tout le fonctionnement du FEADER, d'autres ont un projet à faire co-financer par ce fonds mais sans savoir sur quel axe ou quelle mesure, d'autres encore veulent connaître l'état d'avancement de la demande de subvention qu'ils ont déposée. Je joue alors le rôle d'interface entre ces porteurs de projet et les services instructeurs.

Ce numéro vert fonctionne parce qu'il s'agit d'un projet co-construit. Avant son lancement, j'en ai discuté avec le directeur de la DAAF, puis j'ai rédigé une fiche action qui a été soumise à l'ensemble des membres du réseau. Ces derniers ont pu l'amender pour que le projet réponde au mieux à leurs attentes. C'est cette même méthode de co-construction que nous développons pour le groupe de travail sur les circuits courts. Il s'agit d'un des points forts du Réseau. Ses membres se rendent compte qu'ils sont écoutés et que les actions engagées émanent vraiment d'eux, ce qui renforce leur implication ». <http://www.reseaurural.fr/region/guadeloupe> ■

(1) Le réseau rural de Guadeloupe est mis en œuvre avec l'appui de la « mission Europe » de la DAAF. Il rassemble notamment le Sgar, la DAAF, le Conseil régional, le Conseil général, les chambres d'agriculture et de métiers, les Jeunes agriculteurs, une interprofessionnelle de coopératives agricoles, Guadeloupe nature environnement, une structure de microcrédit etc.



### Des conférences à distance interactives pour le réseau rural breton

Afin d'organiser un rendez-vous régulier tout en dépassant les questions de distance, le Réseau rural breton a mis en place des conférences téléphoniques interactives. L'objectif est de témoigner d'une expérience sur une thématique importante pour les territoires ruraux ou de présenter un sujet d'information générale. En septembre 2011, a ainsi été présentée la politique énergétique de la Communauté de communes du Mené, en pointe en matière de développement durable, puis en novembre 2011 les politiques régionales agricoles. Ces conférences, qui sont organisées sur le créneau 12h/13h, se déroulent en deux temps : 20 mn sont tout d'abord consacrées à la présentation de l'action, puis 40 mn aux questions de l'auditoire. L'animateur du réseau rural et l'intervenant, présents dans un même lieu, sont reliés aux participants via un service téléphonique de conférence gratuit, ces derniers prenant en charge leur communication respective (tarif local classique depuis un téléphone fixe). Chacun d'entre eux peut poser sa question par oral « en direct » mais aussi par écrit sur un document partagé sur internet. Cette formule souple et interactive a suscité des retours positifs, même si quelques détails sont encore à régler (cf. limitation du nombre de participants à une douzaine de personnes pour une bonne gestion des questions orales).

## 10/

## Une seconde génération se profile pour 2014-2020

La future politique européenne de développement rural qui se mettra en place sur la période 2014-2020, comportera une seconde génération de Réseaux ruraux. Afin de préparer au mieux cette échéance, la France a choisi de lancer une évaluation des travaux conduits sur la période 2007-2013.

### Des outils pour s'informer

#### > Un site Internet

Le site internet du Réseau rural français propose de nombreuses fonctionnalités qui en font un centre de ressources précieux pour les acteurs du développement rural. Tous les travaux conduits dans le cadre du réseau, au niveau national comme au niveau régional, y sont présentés, de même que des initiatives ou expériences conduites en dehors du réseau mais jugées intéressantes à relayer. Les documents mis en ligne qui s'y rapportent, sont téléchargeables gratuitement. [www.reseaurural.fr](http://www.reseaurural.fr)

#### > Des publications

Afin de faire connaître ses activités et productions à un public élargi, le Réseau rural français édite :

- une newsletter mensuelle adressée par la cellule d'animation à 2300 destinataires, à charge pour eux de s'en faire le relais dans leurs propres réseaux ;
- un magazine semestriel, *La Revue*, tiré à 2600 exemplaires (dont 600 en anglais permettant une communication européenne).

Ces publications sont également consultables sur le site du Réseau : [www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/dossiers-publications](http://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/dossiers-publications)

Dans les discussions entre la Commission européenne et les Etats membres sur les politiques à mettre en œuvre au cours de la période 2014-2020, l'utilité des Réseaux ruraux au sein de la politique européenne de développement rural n'a pas été remise en cause. Preuve de l'intérêt suscité par la démarche. Les indications quant à leur nature se sont même étoffées dans le projet de règlement du FEADER pour 2014-2020. D'après la version d'origine de ce texte, les futurs Réseaux ruraux nationaux pourraient viser :

- « - à accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural ;
- à améliorer la qualité des programmes de développement rural ;
- à informer le grand public et les bénéficiaires potentiels sur la politique de développement rural ;
- à favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture ».

De fait, les Réseaux ruraux ne seraient plus seulement des lieux d'échanges et d'identification de bonnes pratiques mais contribueraient aussi à formuler des recommandations de politiques publiques en faveur du développement rural.

Le projet de règlement du FEADER faisant actuellement l'objet de négociations au sein du Conseil de l'Union et de débats au sein du Parlement européen, il est fort probable que les dispositions relatives aux réseaux ruraux évoluent encore quelque peu. La prise en compte de l'innovation pourrait notamment ne plus être limitée à l'agriculture mais prendre en compte l'ensemble des domaines relatifs au développement rural.

C'est avec cette nouvelle étape en ligne de mire que la France a souhaité, même si la démarche n'est pas obligatoire, mener une évaluation de son Réseau rural actuel. Cette dernière prendra une double forme. Les acteurs du réseau (groupes thématiques et réseaux ruraux régionaux) se sont eux-mêmes engagés dans une auto-évaluation de leurs travaux, aidés par un référentiel d'évaluation réalisé à leur attention et leur apportant les ressources méthodologiques nécessaires. De manière complémen-

taire, une évaluation externe, conduite par un cabinet de consultants, sera lancée fin 2012 afin de pouvoir disposer d'éléments au printemps 2013 lorsque se préparera la mise en œuvre des nouveaux programmes européens au sein de chaque Etat membre.

**Plusieurs enjeux et questions seront à prendre en compte :**

- comment, en France, améliorer les relations entre le réseau national et les réseaux régionaux, notamment dans le contexte de l'approfondissement de la décentralisation, mais aussi les relations avec les réseaux nationaux des autres Etats membres et le Réseau européen pour le développement rural ;
- comment faire en sorte que l'ensemble des acteurs du monde rural soient bien représentés dans les réseaux, notamment les élus ;
- quelle place donner au sein des réseaux ruraux aux acteurs des GAL Leader ;
- comment accroître les liens entre le monde rural et le milieu urbain, encore peu développés sur la période 2007-2013, etc.

Un séminaire rassemblant l'ensemble des acteurs du Réseau rural français sera organisé au 4<sup>e</sup> trimestre 2013 pour valoriser l'ensemble des travaux de la période 2007-2013 et préparer la période 2014-2020. ■

### Vous aussi, rejoignez le réseau rural !

Il n'est pas trop tard pour participer aux travaux du Réseau rural. Si les thématiques abordées vous intéressent ou si vous souhaitez en proposer de nouvelles, vous pouvez vous rapprocher :

- du réseau de votre région, dont les coordonnées sont disponibles à l'adresse suivante :

[www.reseaurural.fr/les-26-regions](http://www.reseaurural.fr/les-26-regions) ;

- de la cellule nationale d'animation du Réseau rural, joignable au 01 45 15 01 19 ; contact mail :

[celluleanimationrnf@rct-territoires.com](mailto:celluleanimationrnf@rct-territoires.com)